



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS Mandat 2025-2024



Documents à fournir

1 – Fiche candidature (fiche jaune)

2 – Autorisation parentale (fiche verte)

3 – Autorisation de droit à l'image (fiche bleue)

4A– Règlement intérieur des élections (Ex. Mairie) signé par le responsable légal (fiche rose)

5 – Affiche électorale finalisée à joindre au dossier (au format A4 sur papier blanc, voir exemple)

Documents à conserver

- ▶▶ Fiche Planning de l'élection
- ▶▶ Règlement intérieur du CME
- ▶▶ 4B-Règlement intérieur des élections (Ex. électeur)

Le dossier dûment rempli doit être remis au secrétariat de Mairie avant
le **vendredi 27 septembre 2024**



Les dossiers incomplets ne seront pas retenus pour l'élection.